

Communiqué de presse/Zurich, le 15 décembre 2016

## Le diplôme de contrôleur au sommet de la formation professionnelle suisse

**A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les deux titres professionnels Spécialiste en finance et comptabilité avec brevet fédéral et Experte diplômée/Expert diplômé en finance et controlling feront partie de l'élite parmi les diplômes sanctionnant une formation professionnelle supérieure. Ainsi, ils n'auront plus à redouter à l'avenir une comparaison avec les diplômes d'autres filières de formation. Le titre professionnel Experte diplômée/Expert diplômé en finance et controlling est le premier examen professionnel supérieur ayant atteint le niveau 8, le plus haut niveau de classification au sein du cadre national des certifications Formation professionnelle (CNC).**

La Commission fédérale de la formation professionnelle (CFFP) a repris les classifications du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Ainsi, les deux organismes ont donné suite aux demandes déposées par l'association faîtière pour les examens professionnels supérieurs en comptabilité et controlling. Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'examen professionnel sanctionné par le brevet fédéral sera rattaché au niveau 6. L'examen professionnel supérieur sanctionné par le diplôme fédéral sera quant à lui rattaché au niveau 8, atteignant ainsi le plus haut niveau de classement prévu par le CNC. Grâce à cela, les experts diplômés en finance et controlling prennent place au sommet de la formation professionnelle continue. «Le fait que les 138 diplômes classés sanctionnant une formation professionnelle suivie dans les branches et les domaines les plus divers couvriront à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 l'ensemble des niveaux 3 à 8 du CNC Formation professionnelle est la preuve que la formation professionnelle initiale et la formation professionnelle supérieure forment à elles deux un système de formation performant et de haute qualité qui répond aux besoins du marché du travail à tous les niveaux», déclare Rémy Hübschi, chef de division Formation professionnelle supérieure du SEFRI.

### Une étape clé pour les formations

Pour l'association faîtière pour les examens et ses deux associations qui la constituent, à savoir la Société suisse des employés de commerce et l'association professionnelle veb.ch, la classification renforce la valeur que les deux diplômes ont sur le marché du travail. «C'est une étape clé pour nos formations et un signe de reconnaissance. Les candidats qui réussissent à nos examens ont des capacités élevées. Les titulaires des deux titres professionnels sont des praticiens hautement qualifiés disposant d'un vaste savoir théorique dans un domaine d'activité complexe et sensible d'un point de vue juridique», explique Herbert Mattle, président de l'association faîtière et de l'association veb.ch.

### Une confirmation significative pour la formation professionnelle supérieure

«La Société suisse des employés de commerce, qui représente le plus grand champ professionnel de la formation duale, se réjouit de cette décision, qui montre de manière exemplaire la valeur élevée de la formation professionnelle supérieure», déclare Daniel Jositsch, président de la Société suisse des employés de commerce. Les huit niveaux du CNC peuvent être rapprochés des huit niveaux du cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (CEC), lequel permet de comparer les professions et les compétences au sein de l'Europe. Ceci augmente la transparence sur le marché de la formation professionnelle. Grâce à la classification CNC, les spécialistes et les cadres de premier ordre suisses ont plus de facilités à prendre pied sur le marché international du travail avec leurs titres professionnels. A l'inverse, les employeurs et les responsables des ressources humaines en Suisse qui sont peu familiarisés avec le système local de formation duale disposent d'un instrument fiable leur permettant d'estimer les diplômes.

**Documents supplémentaires et sources d'information:**

- Fiche d'informations relative à la justification de la demande pour les deux diplômes professionnels en finance et comptabilité et en comptabilité et controlling
- Entretien avec Herbert Mattle, président de l'association faitière pour les examens et président de l'association professionnelle veb.ch, avec portrait (photo: zVg veb.ch)
- Compétences opérationnelles validées par les diplômes professionnels en finance et comptabilité et en comptabilité et controlling

**Pour plus d'informations sur le CNC:**

<https://www.sbf.admin.ch/sbf/fr/home/themes/formation-professionnelle/cnc-formation-professionnelle.html>

- La mise en vigueur a lieu par l'inscription dans l'annexe de l'ordonnance du SEFRI sur le registre des diplômes de la formation professionnelle classés dans le cadre national des certifications pour les diplômes de la formation professionnelle et sera effective à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

<https://www.sbf.admin.ch/sbf/fr/home/themes/formation-professionnelle/cnc-formation-professionnelle/registre-des-diplomes-classes.html>

- Pour plus d'informations sur les compétences opérationnelles des niveaux CNC:  
[https://www.sbf.admin.ch/dam/sbf/fr/dokumente/raster\\_der\\_handlungskompetenzen\\_gemaessnrbb.xls.download.xls](https://www.sbf.admin.ch/dam/sbf/fr/dokumente/raster_der_handlungskompetenzen_gemaessnrbb.xls.download.xls)

**Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, veuillez contacter:**

**Joseph Catalano**

Président de la chambre des experts en finance et en controlling SWSICO.ch  
info@swisco.ch, portable: +41 76 326 92 95

Association pour les examens supérieurs  
en comptabilité et controlling  
Ruelle Vautier 10  
Case postale 541  
1401 Yverdon-les-Bains  
Tél.: +41 32 724 87 23  
E-mail: examen@examen.ch